

-----  
 PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

du 29 Juillet 1970

-----  
 GRANDE CHANCELLERIE  
 DE L'ORDRE NATIONAL

portant nominations et promotions  
 à titre militaire et étranger dans  
 l'Ordre du Mérite du Bénin -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL  
 Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret n°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ;
- VU la Loi n°61-45 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret n°124/PR.SGG du II Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret n°125/PR.SGG du II Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- Sur proposition des Ministres intéressés et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommés et promus à titre militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin, les Personnalités militaires dont les noms suivent pour prendre rang du 1er Août 1970 :

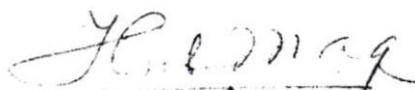
Au Grade d'OFFICIER (Médaille d'Argent)

- ..... Margis Chef de Gendarmerie, M.CARRANDIE Edouard Gabriel Chef de la Section Gendarmerie du B.A.M. des FAD à COTONOU -
- l'Adjudant Chef LABORDE Raymond, Chef du Secrétariat de la Direction de la Gendarmerie à PORTO-NOVO -
- Capitaine Adjudant T. MAZUC Irénée Valentin, Directeur de l'Hôpital de PORTO-NOVO -
- l'Adjudant-Chef de Gendarmerie PERINET Jean, Ancien Chef de Secrétariat à la Direction de la Gendarmerie Nationale à COTONOU -
- Capitaine TROLLIARD Jean Roger, Chef du 4<sup>e</sup> Bureau à l'Etat Major des Forces Dahoméennes -

Article 2.- Le Présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 29 Juillet 1970

Par le Président du Conseil  
 Présidentiel  
 Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

  
H. M A G A

AMPLIATIONS :